

# 2014 - 2017

## Projet social



Centre social Nelson Mandela  
Ville de Saint-Michel-sur-Orge



## Avant-propos

---

C'est avec plaisir que nous vous remettons ici ce document qui représente l'ensemble de nos analyses et de nos propositions afin que vous puissiez instruire notre demande d'un nouvel agrément "centre social" pour la période de juillet 2014 à décembre 2017.

Vous le savez, notre pays connaît ces dernières années un contexte particulièrement difficile, où d'un côté les difficultés sociales s'accroissent dans la montée du chômage et de la précarisation des conditions de vie, alors que de l'autre côté les moyens publics diminuent pour pouvoir y faire face.

Nos grands quartiers populaires, tous les indicateurs le montrent, sont en première ligne des difficultés de la crise.

Les quartiers de Saint-Michel et surtout celui du Bois des Roches, zone d'influence de notre Centre social, n'ont pas échappé à cette logique d'une réalité de territoire dont les difficultés se sont accrues ces dernières années.

Dans ce contexte très particulier, le centre social Nelson Mandela, continue d'essayer, sans relâche, de déployer une activité locale dense, utile pour la population, mobilisatrice et investie par un grand nombre d'usagers. Cette activité s'enrichit de fortes coopérations, qui concernent un nombre important d'acteurs sociaux et culturels très divers que nous mobilisons.

Le projet social que nous vous présentons est le fruit d'une co-production entre habitants, associations, experts, institutions et personnel municipal : un pacte entre les saint-michellois permettant de faire progresser le lien social dans la ville en accompagnant mieux les évolutions économiques, sociales et démographiques.

Nous avons voulu qu'il soit vivant, évoluant sans cesse, qu'il se nourrisse des réflexions des uns et des autres et participe au « Mieux vivre ensemble » qui demeure l'objectif phare d'un centre social.

Il nourrit deux grandes ambitions : faire progresser la citoyenneté et promouvoir le lien social.

Pour ce faire, nous avons fait le choix de redéfinir nos axes de travail afin qu'ils renvoient aux fonctions que doit exercer notre équipement au regard du contexte local et des moyens dont il dispose sous la forme de deux grands axes de développement local :

- Soutenir l'intégration de chacun dans l'exercice collectif d'une citoyenneté active,
- Animer et soutenir les initiatives locales qui visent les rencontres, le partage, la solidarité, l'entraide.

La fonction d'animation collective famille étant présentée comme un projet à part entière.

Nous espérons que ce projet saura traduire l'intensité de nos engagements et notre volonté de pouvoir continuer de porter ce projet de développement social global ambitieux et structurant, pouvant concerner le plus grand nombre de saint-michellois.

**Muriel Mosnat**

3<sup>ème</sup> adjointe aux affaires sociales, cohésion sociales, seniors et habitat

*« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble » Simone Veil*

## SOMMAIRE

1 <sup>ère</sup> partie : Présentation du centre social Nelson Mandela	1
1. <i>Identification du centre social</i>	2
2. <i>Fonctionnement du centre social</i>	3
2.1 <u>LE PERSONNEL</u>	3
2.2 <u>L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE</u>	6
2.3 <u>LES INSTANCES DECISIONNAIRES ET LES MODALITES DE PARTICIPATION DES HABITANTS</u>	6
3. <i>L'environnement du centre social</i>	9
3.1 <u>AU CŒUR DU QUARTIER DU BOIS DES ROCHES</u>	9
3.2 <u>ZONE D'INFLUENCE ET PROFIL DES HABITANTS QUI LA COMPOSENT</u>	10
3.3 <u>LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL</u>	12
2 <sup>ème</sup> partie : Les étapes clés du renouvellement de projet.	13
1. <i>L'évaluation collective du projet 2010/2013</i>	13
1.1 <u>RAPPEL DES ACTIONS DU PRECEDENT PROJET PAR AXE DE TRAVAIL</u>	14
1.2 <u>METHODES ET OUTILS POUR CONDUIRE L'EVALUATION</u>	17
1.3 <u>LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION PAR FONCTION</u>	18
<b>1.3.1 L'accueil</b>	19
<b>1.3.2 L'animation</b>	21
<b>L'animation globale</b>	
<b>Caravane Mandela</b>	24
<b>Jardin partagé</b>	25
<b>Ateliers hebdomadaires</b>	27
<b>L'animation familiale</b>	28

<b>Les mercredis récréatifs</b>	29
<b>Sorties familles</b>	30
<b>Vacances ailleurs</b>	31
<b>1.3.3 L'insertion, l'accompagnement des personnes les plus fragiles</b>	34
<b>L'action socialisante à composante langagière</b>	35
<b>L'espace emploi</b>	37
<b>Les permanences d'accès aux droits</b>	38
<b>2 Eléments de diagnostic</b>	39
<b>3<sup>ème</sup> partie : Orientations et axes de travail du projet social 2014-2017</b>	41
<hr/>	
<b>1 Axe 1 : Soutenir l'intégration de chacun (e) dans l'exercice collectif d'une citoyenneté active</b>	46
<b>2 Axe 2 : Animer, impulser et soutenir les initiatives locales qui visent les rencontres, le partage, la solidarité, l'entraide</b>	52
<b>3 Axe 3 : L'animation collective famille</b>	60
<b>4<sup>ème</sup> partie : Budget prévisionnel 2015</b>	61
<hr/>	
<b>Annexes</b>	65
<hr/>	

# 1<sup>ère</sup> partie : Présentation du centre social Nelson Mandela

---

Équipement municipal à vocation sociale globale, le centre social Nelson Mandela est ouvert à tous les Saint-Michellois avec une attention particulière pour les plus fragiles.

**Ce lieu d'accueil convivial et polyvalent** permet aux habitants quelle que soit leur origine sociale ou culturelle d'être accueillis, écoutés, renseignés et invités à participer aux animations, que celle-ci se déroulent en son sein ou sur le quartier, la ville.

C'est un lieu ressource pour accompagner la vie des familles ; leurs loisirs, leurs vacances, mais aussi leurs droits, leurs difficultés. L'accompagnement qui leur est proposé est collectif. Il s'appuie sur l'animation, les ressources locales mais aussi sur les ressources que les familles s'échangent entre elles. Une référente famille veille et accompagne les demandes de soutien plus individualisées.

Toute l'équipe qui y travaille est engagée à cerner au plus près les besoins et les attentes des usagers, à entendre leurs envies, à faire émerger leurs désirs pour les transformer en actions concrètes qui facilitent la vie ensemble.

En partageant des moments de convivialité, de rencontres, en échangeant nos savoirs et nos savoirs faire, nos façons de voir la ville, notre regard sur le monde, en construisant ensemble des projets, nous contribuons à ce que chacun s'approprie ou se réapproprie de la capacité d'agir sur sa propre vie, de la gratification à agir dans l'intérêt général.

Ouvert aux initiatives constructives et solidaires, le centre social lutte contre l'exclusion, facilite l'accès aux droits et constitue - grâce à son orientation familiale et son ouverture sur les initiatives locales, sur la vie associative - une fenêtre sur le monde extérieur.

Les actions et projets qui s'y déroulent sont les fruits de besoins repérés, d'envies exprimées, d'initiatives soutenues. C'est ainsi que les habitants commencent à participer. Notre objectif est qu'ils s'emparent du centre social comme un outil au service de leurs projets. En ce sens, il s'inscrit pleinement dans le mouvement d'éducation populaire.

L'équipe du centre social est constituée de 8 salariés (une secrétaire chargée d'accueil, deux animatrices socioculturelles, un référent famille, une formatrice en alphabétisation, une assistante de formation, une assistante de direction et une directrice).

Elle accueille une centaine d'usagers par semaine et travaille tout au long de l'année avec les habitants et les associations pour faire de cet équipement communal un **espace chaleureux ouvert à tous**.

## 1. Identification du centre social



Adresse :

3 avenue Saint Saëns

91 240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

TEL / 01 69 25 40 20+

Mail : [centre.social@saintmichel91.fr](mailto:centre.social@saintmichel91.fr)

*Adhérent à la fédération des centres sociaux*

**OUVERTURE DU CENTRE SOCIAL ET DATE DU PREMIER AGREMENT CAF : 1989**

**PERIODE DE VALIDITE DE L'AGREMENT CAF : 2010 /2013 – prolongé par avenant jusqu'en juin 2014**

**GESTION : Municipale**

**SUPERFICIE DES LOCAUX : 520 m2**

**SALARIES : 7,7 ETP (Equivalent Temps Plein)**

- 1 Directrice
- 1 Chargée d'accueil
- 2 Animatrices socioculturelle
- 1 référent famille
- 1 Formatrice Alpha
- 1 Assistante de formation / animation
- 1 Assistante de direction

**ZONE DE COMPETENCE : l'ensemble de la ville**

**ZONE D'INFLUENCE : Le centre social se situe dans le quartier du Bois des Roches (ZUS). Sa zone d'influence est principalement sur ce quartier. (voir plan plus bas)**

**NOMBRE DE BENEVOLES : 25**

**NOMBRE D'USAGERS REGULIERS : 300 Adultes  
et 400 enfants**

### POPULATION

**LA VILLE : 20 502 (INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2010)**

**QUARTIER DU BOIS DES ROCHES (ZUS) : 8744  
(INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2006)**

## 2. *Fonctionnement du centre social*

### 2.1. LE PERSONNEL

Durant ces quatre dernières années, le centre social a connu d'importants mouvements de personnel. Deux directrices se sont succédé ; la première formalisant le projet, la seconde, l'évaluant.

#### **L'accueil**

Une personne est dédiée à temps complet à l'accueil. Durant les quatre dernières années, deux personnes ont occupé ce poste. Celle-ci travaillaient auparavant dans d'autres services de la ville et maîtrisaient donc l'environnement institutionnel et la connaissance des partenaires présents sur la commune. La personne qui occupe actuellement ce poste a bénéficié de la formation « accueil » proposée par la fédération des centres sociaux de l'Essonne et animée par « Accolades ».

#### **L'animation globale**

L'équipe a également évolué : une conseillère emploi dédié à l'accueil du public sur un espace emploi est entrée en formation BPJEPS en 2010 pour couvrir les besoins d'animation sociale et familiale mis en exergue par le projet social. A l'obtention de son diplôme, elle a renforcée l'équipe d'animation.

Entre août 2012 et février 2013, l'équipe d'animation s'est totalement renouvelée en raison des opportunités d'évolution de carrière qui se sont présentées en interne pour chacune d'entre elles : l'une a pris la coordination administrative et financière de la maison des seniors, l'autre a été promue chef de projet culturel dans le cadre de l'ouverture du Centre Culturel Baschet (nouvel équipement culturel sur la commune). La référente famille quant à elle a rejoint l'équipe dédiée au Programme de Réussite Educative. En rejoignant ces services, elles pourront ainsi contribuer à développer ou intensifier les liens qu'ils entretiennent avec le centre social.

Pour mettre en œuvre son projet, et notamment le développement des actions d'animation collectives sur les deux mois d'été, l'équipe est renforcée par le recrutement de quatre animateurs vacataires.

## **L'animation familiale / Le suivi des familles les plus fragilisées**

Le référent famille est le membre de l'équipe qui est interpellé lorsqu'une situation familiale nécessite un suivi et/ou un accompagnement plus personnalisé. Il est ainsi amené à conduire des entretiens individuels avec la famille afin d'évaluer finement la situation et relayer si besoin vers les partenaires adéquats. Inversement, lorsque les partenaires, travailleurs sociaux souhaitent orienter une famille vers les activités et actions du centre social, le référent famille est leur interlocuteur privilégié.

Il assure également l'accompagnement des familles dans les dispositifs de la CAF : AVS (aide aux vacances sociales) et AVF (aide aux vacances familiales). Il est ainsi l'interlocuteur privilégié de la CAF sur ces dossiers ainsi que de l'ANCV dans le cadre des appels à projet.

## **L'insertion**

### La formation linguistique

Une formatrice diplômée assure 26 heures de cours dispensés 4 jours par semaine sur du temps scolaire et en soirée (les mardis et jeudis).

En février 2012, le centre social recrute en contrat unique d'insertion, une assistante de formation. Cette personne est formée à l'animation des ateliers socio linguistique et progressivement, elle acquiert les compétences pédagogiques pour animer des cours en autonomie.

Grace à ce soutien, la formatrice titulaire peut se consacrer à la mise en place d'une plateforme linguistique à l'échelle communale.

### L'espace emploi

Une animatrice est détachée deux demi-journées par semaine pour accueillir les personnes qui se présentent à l'espace emploi. En parallèle, le centre social accueille le référent du PLIE : personnel membre de l'équipe jusqu'en janvier 2012, date à laquelle, l'association en charge de la gestion du PLIE reprend la charge de son personnel.

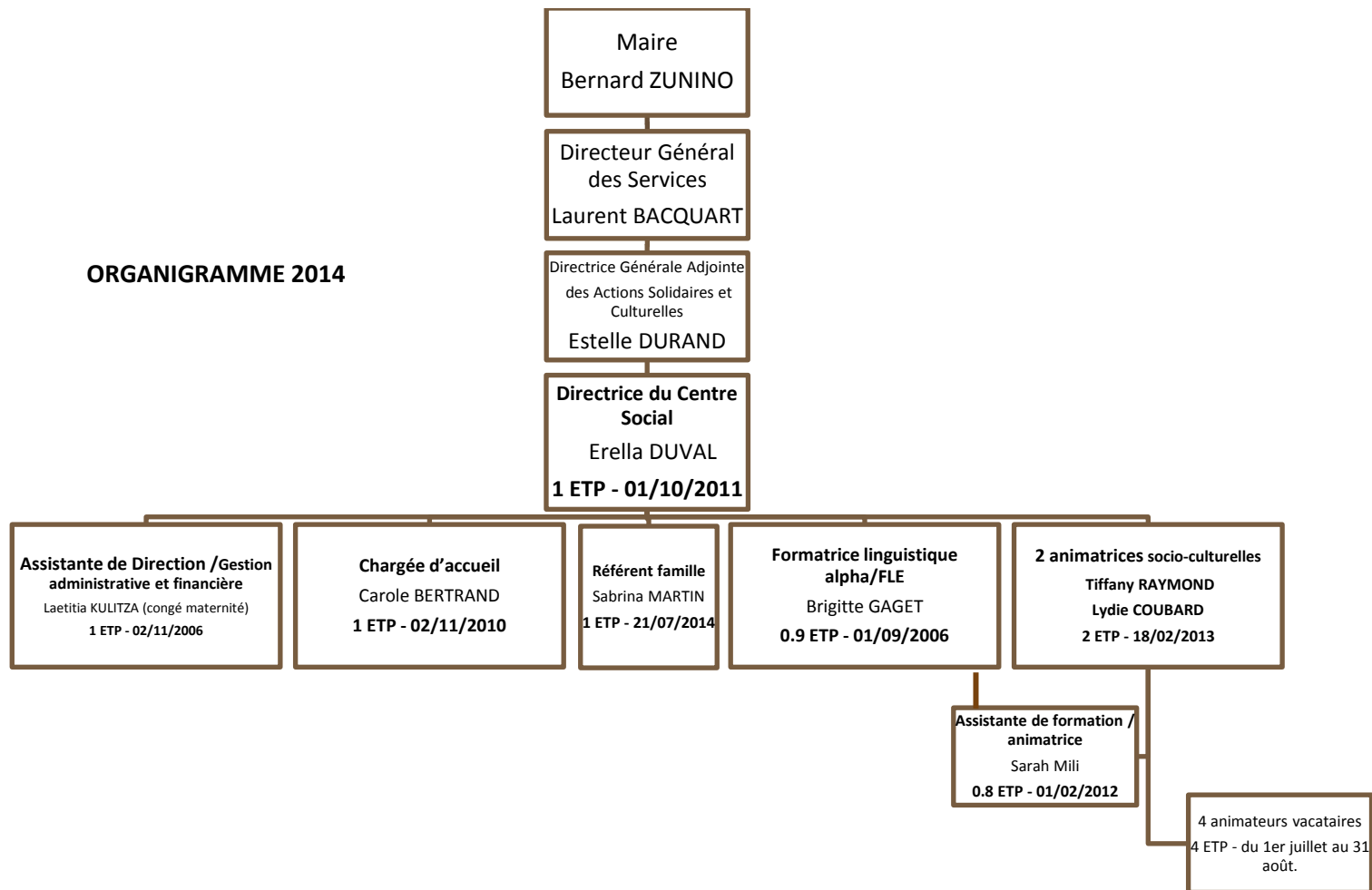
A compter de septembre 2014, l'espace emploi emménage au centre municipal de la Guette. Il rejoindra ainsi les acteurs engagés dans les missions d'accompagnement vers l'emploi : accompagnement des bénéficiaires du RSA / référente PLIE.

Le centre social conserve la flotte de trois ordinateurs qui resteront à la disposition du public et des bénévoles associatifs.

Pour renouveler son projet, le centre social a donc pu s'appuyer sur une équipe nouvelle, pleine de dynamisme et d'enthousiasme et pleinement engagée dans les questionnements qu'une telle démarche suppose. La présence de personnes qui ont vécu les premières années du précédent projet nous a permis d'avoir des témoignages vivants, une mémoire vive du centre social.



## ORGANIGRAMME 2014



## 2.2. L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE

Le centre social, en tant que lieu d'animation globale et familiale s'appuie sur une organisation du personnel qui facilite les échanges d'information tant sur le déroulement des projets que sur l'appréciation des publics. La singularité de chacun des membres de l'équipe, la diversité des points de vue alimente une analyse croisée des besoins du territoire et de ses habitants, enrichit la conception et la mise en œuvre de projets et en assure un portage collectif.

Chacun a sa fonction, mais les projets, les difficultés rencontrées et les ressources sont partagés dans des temps formalisés de réunion :

- une réunion de service hebdomadaire (l'ensemble de l'équipe)
  - Point accueil : quels sont les demandes, les sujets qui se présentent à l'accueil ?
  - Partage d'information sur les projets en cours
  - Montage de projet et/ou d'action
  - Transmission d'informations administratives / de fonctionnement
  - Examen des dysfonctionnements
- Une réunion animation hebdomadaire (les animatrices et référent famille)
  - Préparation des temps d'animation globale et familiale
  - Evaluation des animations proposées et suivi des fiches actions

## 2.3. LES INSTANCES DECISIONNAIRES ET LES MODALITES DE PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation et la prise en compte de la demande sociale sont au cœur de la définition institutionnelle des centres sociaux. Ils doivent développer la participation en associant les usagers à leur fonctionnement, à la formulation du projet et à la mise en œuvre des actions. Ils doivent également remplir des fonctions de médiation, « en stimulant l'expression des besoins sociaux et leur prise en compte », en « devenant progressivement lieu de confrontation entre la demande sociale et la réponse publique » (circulaire CNAF du 31 octobre 1995).

Dans les centres sociaux, la participation est à la fois une finalité et une méthodologie transversale qui doit irriguer l'ensemble des actions.

Le centre social Nelson Mandela, en tant qu'équipement communal est administré /gouverné par le conseil municipal.

Le budget annuel ainsi que l'ensemble des décisions, conventions et orientations qui lui permettent de fonctionner sont votées en conseil municipal après passage en « commission actions solidaires et culturelles ».

Il est important de noter qu'un travail a été conduit autour de la création d'un conseil de Maison, inscrit dans le précédent projet.

Elus (dont monsieur le Maire), professionnels et habitants bénévoles au centre social se sont réunis en juin 2010 dans le cadre d'une formation-action animée par Accolades autour des objectifs suivants :

- Identifier les attentes de la collectivité
- Définir les objectifs du conseil de maison / Identifier les conditions de réussite
- Construire un projet de fonctionnement / Construire un plan de mise en œuvre

Ce travail a évidemment permis de partager l'ensemble des questions qui se posent lors de la mise en œuvre de ce type d'instances participatives et constituera une base de réflexion pour le nouveau projet.

Bien que la participation des habitants à la gouvernance générale du centre social n'ait pas été formalisée autour d'un conseil de maison durant ces quatre années, elle a été fortement sollicitée dans la proposition d'actions et dans la gouvernance de certains projets.

Cette participation se déroule dans des temps de rencontres qui se sont formalisés progressivement.

#### ▪ **Les mercredis participatifs**

Les familles sont invités à participer à la programmation des activités, des sorties, des animations qui se déroulent pendant les vacances scolaires et tous les mercredis.

Chaque premier mercredi du mois, une animation ludique à visée participative est proposée aux familles. S'appuyant sur des outils permettant de « briser la glace » et ainsi de favoriser l'expression de chacun, **ces temps invitent à échanger des envies de sorties et les mettre en débat, à exprimer ses savoirs et savoirs faire et les proposer en partage.**

On assiste alors à des échanges qui abordent :

- Des questions éducatives : adaptation de la sortie en fonction de l'âge des enfants, intérêt de la sortie en groupe
- Des questions pédagogiques : que peut-on prévoir pour se réunir lors de la sortie ? quel matériel, équipement à prévoir ?
- Des questions budgétaires : coût de la sortie pour les familles / pour le centre social par rapport au budget annuel

Quant au partage de savoirs et savoirs faire, les personnes qui le souhaitent sont encouragées à monter une séquence d'animation, épaulées par l'équipe. Elles acquièrent ainsi quelques compétences en matière de gestion de groupe, de rythme du temps d'animation, mais aussi des compétences sociales liées à la transmission, la richesse et la complexité des échanges. **Transmettre ce que l'on sait faire est toujours valorisant.**

- **Le comité de jardiniers**

Le centre social conduit depuis 2011 un projet de jardin partagé sur un terrain municipal mis à disposition. Depuis 2012, s'est constitué et formalisé un comité de jardinier. Toute personne intéressée par le jardin partagé « Coccinelles, abeilles et compagnie » peut assister au comité qui se réunit une fois par mois au centre social ou au jardin.

**La participation est ici de l'ordre de la gouvernance** : les membres sont engagés par la signature d'un règlement intérieur et prennent l'ensemble des décisions relatives au jardin y compris les choix des dépenses afférentes au projet.

L'organisation en commissions thématiques permet à chacun de trouver sa place en fonction de ses appétences et de ses disponibilités.

Un **journal du jardin** était pris en charge par une jardinière qui s'est retirée. Il s'agira de le relancer comme un outil pertinent d'information sur ce projet à l'usage de tous les usagers du centre social, des habitants de la ville plus largement.

### 3. L'environnement du centre social

#### 3.1. UN EQUIPEMENT AU CŒUR DU QUARTIER DU BOIS DES ROCHES

Le centre social est situé dans le quartier du Bois des Roches, quartier qualifié de Zone Urbaine Sensible jusqu'en 2014. Dans le cadre de la réforme de la géographie de la politique de la ville, une partie seulement du quartier est retenue comme prioritaire, encadrant la résidence BOIELDIEU BIZET. Le « Carroyage » retenu est dans la zone d'influence du centre social.

Depuis le précédent projet, le quartier a connu des transformations urbaines tant dans la réhabilitation des espaces publics que dans la construction et l'aménagement de nouveaux espaces.

Le centre culturel Baschet, inauguré en juin 2013 comprenant un conservatoire et une salle culturelle et festive, ainsi que la construction d'une médiathèque dans l'ancien drugstore – en projet reconfigurent l'environnement immédiat du centre social. Ils offrent l'opportunité de développer des actions culturelles émancipatrices facilitant l'accès à la culture pour tous. Rencontres, échanges, croisements des publics, des genres, une multitude de projets peuvent être conduits en commun, chacun contribuant au sentiment de bien vivre ensemble dans sa ville.

La rénovation et le réaménagement de la Place de BER, centre de vie du quartier représente également un atout. C'est un lieu de passage qui peut être investi tant par des animations festives (caravane Mandela, concert et cinéma en plein air...) mais aussi pour des informations grand public, des campagnes de sensibilisation, de prévention.

La frontière réelle et symbolique qui sépare la ville des deux côtés de la ligne de chemin de fer n'a pas disparue bien que le précédent projet se soit attaché à développer des actions qui y contribuent.

Néanmoins, la caravane Mandela, qui visait notamment cet objectif par la mise en place d'un réseau d'acteurs engagés dans l'animation estivale des quartiers a quand même contribué à faire connaître le centre social au-delà de la ligne, occasionnant ainsi des rencontres et des échanges entre les habitants qui d'ailleurs finissent souvent par parler de cette frontière lorsqu'ils se rendent compte qu'ils habitent chacun de part et d'autre ! Un bon scénario pour un film ou une bande dessinée ! - Un projet en perspective ?

### 3.2. ZONE D'INFLUENCE ET PROFIL DES HABITANTS QUI LA COMPOSENT

#### **Quelques éléments à retenir de l'analyse des statistiques de l'observatoire social de la CAF, décembre 2012.**

- Concentration importante de la population de la ville sur la ZUS/ concentration de logement sociaux
- Fort renouvellement de la population (13% des ménages ont emménagé depuis moins de deux ans)
- Entre 2007 et 2011, le nombre d'adultes allocataires au chômage a fortement augmenté (+35%) principalement réparti dans les 3 quartiers de la ZUS de même que celui des allocataires bénéficiant des prestations précarité (+42% RSA)
- Le nombre d'allocataires sous le seuil de bas revenu a fortement augmenté (+29%) principalement sur Gambetta Boileau /Montatons et Lamartine. La dépendance financière aux prestations de la CAF est la plus élevée dans les quartiers qui composent la zone d'influence du centre social.
- Entre 2007 et 2011, le nombre d'allocataires de nationalité étrangère hors CEE a fortement augmenté (+ 31%)

#### **Les familles**

Globalement, parmi les allocataires CAF, le public familial est plus important à Saint-Michel-sur-Orge que sur le reste du département (76% contre 73%)

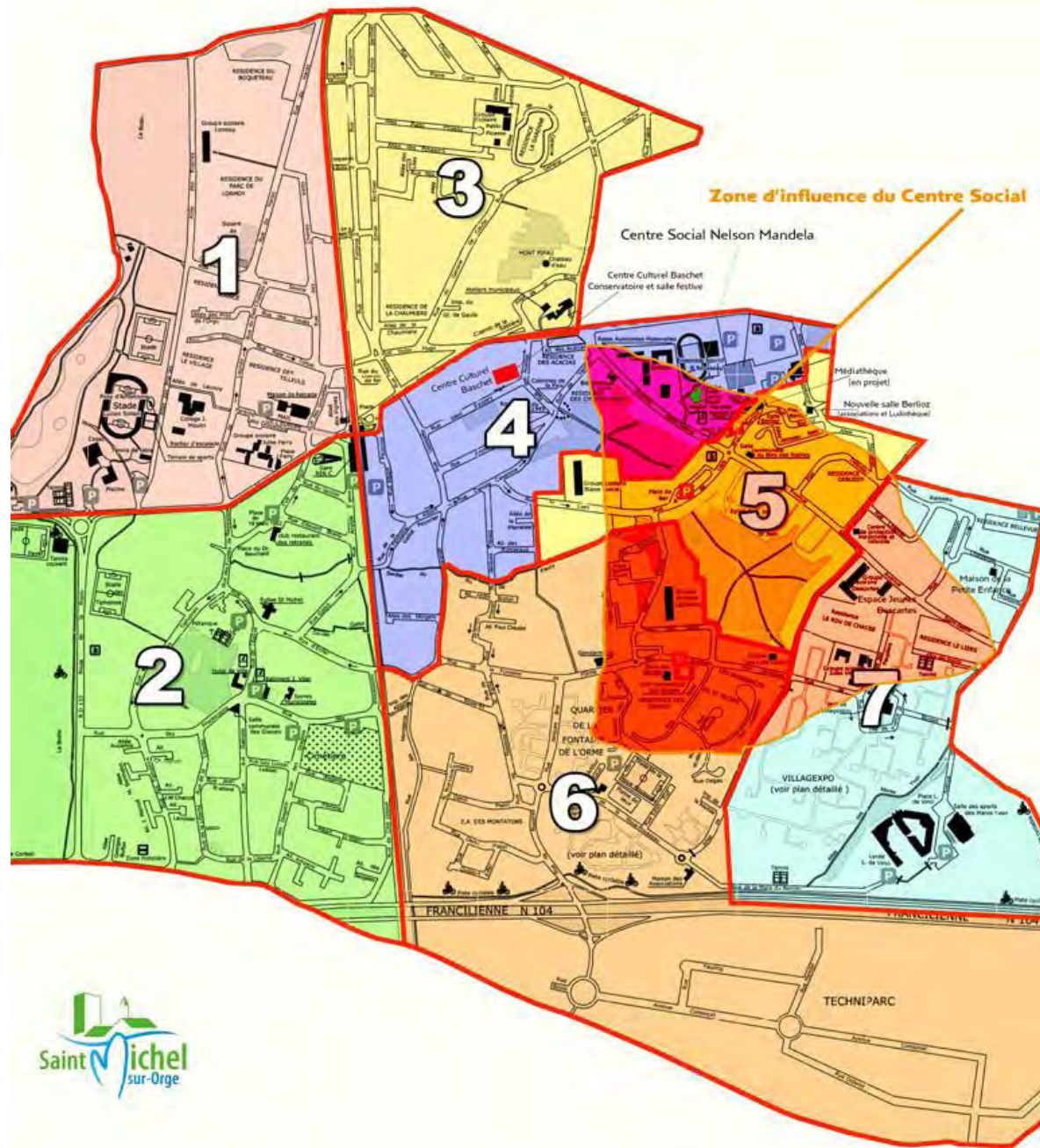
La monoparentalité est plus répandue (+2points) avec un maximum de 23% à Debussy-Bellevue

Surreprésentation de familles monoparentales et de personnes vivant seules et sous-représentation de familles sans enfants (dans les quartiers de la ZUS)

Les familles de 3 enfants et plus sont principalement recensées dans les quartiers de la zone d'influence du centre social

Entre 2007 et 2011, le nombre d'enfants inactifs a fortement augmenté (+ 41%)

La zone d'influence est dessinée à partir des adresses des usagers.



### 3.3 LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL

